

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

(article L621-30 du code du patrimoine)

Garage Citroën

Monument historique inscrit le 18 mai 1992

35 rue de Marseille, 69007 LYON



RAPPORT DE PRÉSENTATION

1) Localisation

L'ancien garage Citroën borde le 7ème arrondissement de Lyon, côté Rhône. L'entrée monumentale constitue l'angle entre la rue de Marseille et la rue de l'université. Ce monument historique est compris dans le site inscrit du centre historique de Lyon, sur son sud-est.

2) Historique et description

Est inscrit au titre des Monuments historiques l'intégralité du garage Citroën.

Durant l'entre-deux-guerres, l'automobile devient un objet emblématique de la société française, et de nombreux magasins automobiles s'élèvent dans toute la France. André Citroën dote, dès 1919, sa firme d'un service architecture dirigé par l'architecte Ravaze (de 1924 à 1934), chargé de la réalisation de ses points de vente. C'est en 1928 que la société Citroën d'installe à Lyon une « organisation centralisée », regroupant les services d'exposition, de vente, de stockage et de réparation des voitures. Construite entre 1930 et 1932, la succursale de Lyon est la plus monumentale et la mieux conservée de cette série.

Ce garage est représentatif de l'architecture des années 1930. La forme en trapèze du bâtiment a été imposée par la voirie. La surface totale de l'édifice est de 40 000m². L'entrée monumentale rue de Marseille, est celle du hall public avec une baie de 14 mètres de hauteur. La façade rue Bèchevelin, laisse apparente les structures des deux rangées d'accès automobile. À chaque angle s'élèvent des tours d'escaliers, chacune couronnées d'un entablement, et constituées par des poteaux en béton armé laissant entre eux des verrières. La verticalité et la monumentalité de ces tours contrastent avec les bandeaux horizontaux des façades. Leur rythme se fonde sur l'opposition entre les volumes constructifs et le graphisme des portes et des fenêtres, qui rappelle l'esthétique constructiviste. Les toitures en espaliers des 4èmes et 5èmes étages complètent cette recherche formelle. Le gros œuvre est en béton armé, la charpente du dernier étage est mixte en bois et fer, la serrurerie et les grandes baies d'entrée ont été réalisées par les Ateliers Jean Prouvé.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de périmètre délimité des abords s'appuie sur les points suivants :

L'implantation du garage a été envisagée en vue de la percée de l'avenue Félix Faure à l'est, qui devait continuer jusqu'à la rue de l'université en tronquant les îlots qu'elle traverserait. Le pan coupé au nord du garage s'appuie ainsi sur ce projet qui n'a finalement jamais vu le jour. La façade principale du garage devait ainsi se retrouver au carrefour de deux avenues importantes influant sur le dessin monumental de la façade ouest. Le garage était ainsi tourné vers la Presqu'île et la prestigieuse place Bellecour, Le PDA propose ainsi de conserver les ensembles bâtis ouest jusqu'au bord de la berge du Rhône, en se limitant aux 500 mètres de distance existants.

Aux angles sud du périmètre, l'écrin patrimonial formé par le périmètre de protection du garage sera complété des fronts bâtis donnant sur l'avenue Berthelot. Ce prolongement atteindra également les fronts bâtis de la place Jean Macé et de l'avenue Jean Jaurès, liées au développement des voies de circulation historiques qui s'imposent à l'époque dans le paysage sud-lyonnais. La mairie du 7^{ème} arrondissement, bâtiment des années 1910 d'une très grande qualité architecturale, est ainsi préservée. Les bâtiments de ces axes et de cette place forment un écrin architectural, paysager et historique qu'il convient de préserver.

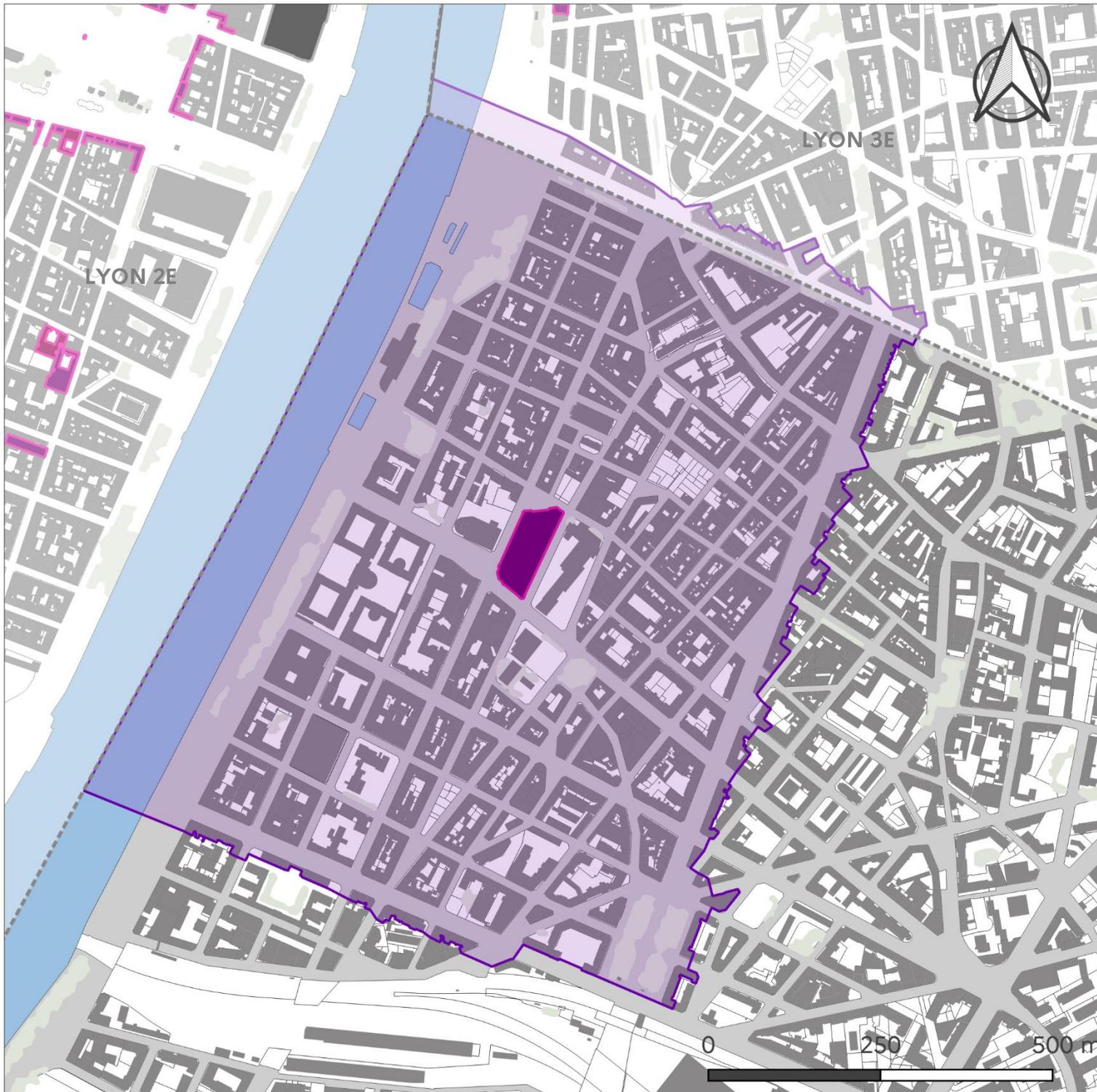
Au nord, les fronts bâtis du cour Gambetta faisant partie intégrante de ce même écrin, seront inclus dans le PDA.

À l'est de la place Jean Macé, le développement urbain fût plus tardif, et son architecture plus contemporaine, ne s'intégrant pas à l'ensemble paysager généré par le garage Citroën et ses abords.



L'architecte des bâtiments de France,

Christophe MARGUERON



PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES NOUVEAU PÉRIMÈTRE

GARAGE CITROËN

35 rue de Marseille, 69007 LYON

Monument historique inscrit le 18 mai 1992

LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  MH inscrit
-  MH classé



LYON 2E

LYON 3E

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES TOUTES PROTECTIONS

GARAGE CITROËN

35 rue de Marseille, 69007 LYON

Monument historique inscrit le 18 mai 1992

LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  Périmètre de protection des 500 mètres
-  MH inscrit
-  Site inscrit

0 250 500 m